

Collectif BOBIO

« la fabrique à projets »

CHARTRE D'ADHESION

Qui sommes-nous ?

Le collectif Bobio est une association Loi 1901 qui a pour objectif de :

- X Tisser du lien social entre habitants, générations et associations
- X Entretien et accompagner les dynamiques de projets
- X Favoriser l'expression, l'engagement citoyen et le vivre ensemble

Elle vise à rassembler toutes les personnes désireuses d'apporter leur aide, leur savoir-faire, leur temps et leurs idées, en proposant des moments de rencontres, des activités de loisirs et l'animation d'un espace de vie fédérateur
Elle s'inscrit dans le développement durable et l'économie sociale et solidaire

Les missions

AGIR et FAIRE AGIR les habitants
FAVORISER la prise de parole
STIMULER et ACCOMPAGNER les initiatives des habitants
FACILITER l'intégration et la participation de tous
CULTIVER les échanges entre les populations
IMAGINER et ANIMER des espaces de rencontres
DEVELOPPER des projets participatifs accessibles et ouverts à tous
OFFRIR les moyens matériels et humains aux porteurs de projets
DEVELOPPER des actions à vocation intergénérationnelle
S'APPUYER sur l'expertise et les compétences des personnes pour développer des projets d'action collective

Les valeurs

Le vivre-ensemble
Le lien social
La citoyenneté locale
La collégialité

L'adhésion

Les membres du collectif adhèrent à l'association et sont à jour de leur cotisation.
En adhérant, le membre accepte sans réserve la présente charte et participe dans la mesure de ses possibilités à la vie du collectif (participation aux réunions, pilotage ou contribution à un projet...)
Son projet est couvert par l'assurance de l'association.
Ne pas adhérer n'empêche en rien de participer ou soutenir certaines actions.
Tous les membres peuvent recevoir et diffuser l'information.

Engagements

En devenant adhérent, le membre du collectif s'engage à :

- Respecter les autres participants et les organisateurs
 - Respecter le matériel mis à disposition
 - Respecter les lieux et les salles utilisés
 - Veiller à la sécurité, la sienne et celle d'autrui
- Utiliser et respecter les modalités de la fiche projet (trame à la mise en œuvre d'un projet)
- Participer dans la mesure du possible à au moins une réunion dans l'année
- Utiliser les moyens de communication proposés (facebook, site internet, mail)
 - Communiquer positivement sur le collectif
 - Détenir une assurance en responsabilité civile
 - Etre à jour de sa cotisation

Les mineurs demeurent sous l'entière responsabilité de leurs parents et responsables légaux.

COLLECTIF BOBIO

www.collectif-bobio.kalisport.com et collectif.bobio@gmx.fr